



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

**Inspection de St Julien en Genevois,
Circonscription de Saint-Julien-en-Genevois**

Saint Julien en Genevois, le 31 August 2021

Affaire suivie par :
Mme Agnès BESSAC
Tél : 04 50 49 10 98
Mél : ce.ia74-ien-st-julien@ac-grenoble.fr

L'inspectrice de l'Éducation nationale,
circonscription de Saint Julien en Genevois

Bâtiment
4, avenue de Genève
74160 Saint Julien en genevois

à

Mesdames les directrices d'école,
Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames les professeures des écoles,
Messieurs les professeurs des écoles

Objet : note de rentrée 2021

Références :

- [Loi sur l'école de la Confiance](#) : loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019
- [Circulaire de rentrée 2021](#) : MENE2119494C - Circulaire du 23-6-2021 - MENJS – DGESCO
- Programme 2021 Cycle 1 : [annexe du 24 juin 2021](#)
- Programmes 2020 Cycles 2 et 3 : [BO du 28 juillet 2020](#)
- [Protocole sanitaire](#) : rentrée 2021, juillet 2021 et [Mesures Covid](#)
- [Circulaire Ecole inclusive](#) : circulaire n° 2019-088 du 06 juin 2019
- [Cap Ecole Inclusive](#) : observer, comprendre, adapter
- [Mise en place des PIAL](#) : vadémécum

Mesdames les directrices d'école,
Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames les professeures des écoles,
Messieurs les professeurs des écoles,

Je tiens à vous souhaiter à toutes et tous une très bonne rentrée scolaire et une année enrichissante, au service de la réussite des élèves. Je pense en particulier aux enseignants, débutants ou chevronnés, qui arrivent sur la circonscription et qui sauront trouver auprès des équipes enseignantes en place les ressources humaines et matérielles pour réussir professionnellement cette année scolaire.

L'année 2020/21 sera toujours marquée par la priorité sur l'enseignement des mathématiques (poursuite du plan Torossian) et du français (avec une priorité nationale sur la lecture) mais aussi :

➔ Concernant *la circulaire de rentrée 2021*, quatre dimensions sont à retenir :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;

- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

➔ Concernant *la circulaire sur l'école inclusive*, les axes de travail sont : l'organisation des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL), le meilleur accueil des parents et la scolarisation des élèves, la reconnaissance du travail enseignant et la formation, le renforcement de l'appartenance des AESH à la communauté éducative, la simplification des démarches pour tous et l'amélioration du suivi des parcours inclusifs et de l'évaluation de la qualité des actions.

➔ Sont également mis à disposition *les programmes des cycles 1, 2 et 3*.

Ce début d'année est également marqué par :

- le contexte de crise sanitaire et la nécessité de prévoir un plan de continuité pédagogique (voir plus bas) ,
- les évaluations nationales en CP et CE1. Leur déroulement est prévu du lundi 13 septembre au vendredi 24 septembre, (saisie jusqu'au 1^{er} octobre)
- la poursuite de l'évolution de la formation continue sous la forme de constellations dans le cadre des Plans français et mathématiques.

Les réunions de directeurs des 1^{er} septembre de 8h30 à 9h30 en distanciel et 6 septembre de 17h15 à 19h15 au collège J J Rousseau (74160 Saint Julien en Genevois) permettront à l'équipe de circonscription de vous présenter le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre des orientations nationales.

Pour la pré-rentrée et la rentrée :

Sécurité sanitaire :

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 sera de **niveau 2**. Toutes les informations relatives à la mise en place des mesures sanitaires ont été adressées dans les écoles par la cellule Covid-19 du Rectorat, vous pouvez les retrouver [ici](#).

A l'heure où je rédige cette note, en cas d'absence d'un enseignant, le brassage doit être limité mais il n'est pas interdit de répartir les élèves accueillis dans les classes des enseignants présents. Par ailleurs, il n'est pas pour l'heure prévu un accueil spécifique pour les enfants de parents « prioritaires » dont la classe serait fermée.

Afin de protéger les élèves et les personnels, le Ministère continue à appliquer **la stratégie tester, alerter, protéger** pour contenir l'épidémie en milieu scolaire. Il poursuit ainsi une stratégie de dépistage. À l'école, des campagnes de tests salivaires seront organisées régulièrement.

Plan de continuité pédagogique :

Dans le contexte sanitaire actuel, la préparation de la rentrée scolaire et, au-delà, de l'année scolaire, a conduit à préparer différents scénarios de continuité pédagogique afin d'assurer la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les équipes en fonction des circonstances locales ou nationales. Le plan de continuité pédagogique a ainsi été actualisé et complété. Un ensemble de fiches pratiques et de ressources est ainsi mis à disposition des personnels de l'éducation nationale sur le site Eduscol.

Comme indiqué dans la circulaire de rentrée 21, il est demandé d'anticiper sur une éventuelle dégradation locale de la situation et de préparer le plan de continuité pédagogique de l'école. L'ensemble de l'équipe pédagogique devra se l'approprier, pour une mise en œuvre rapide de la continuité pédagogique si

nécessaire : recensement des besoins informatiques, adresses mail, modalités de communication, test des classes virtuelles, etc...

Afin de faire face à ces différentes éventualités, le service de classe virtuelle « **Ma classe à la maison** » du **CNED sera de nouveau disponible gratuitement pour chaque professeur**. Afin d'en faciliter l'usage, ce service a été simplifié : désormais, **une classe est attribuée pour chaque enseignant avec un lien unique et personnel**, sans qu'il soit nécessaire de créer un compte. (Les précisions [ici](#)). Lors des réunions de prérentrée, merci de vous assurer que tous les professeurs ont bien reçu leur url de classe virtuelle « Ma classe à la maison » du CNED sur leur messagerie académique. Si ce n'est pas le cas, le professeur concerné – comme les autres personnels disposant d'une adresse mail académique – pourra se rendre sur le site <http://classesvirtuelles.cned.fr/> lui permettant de solliciter son url d'accès.

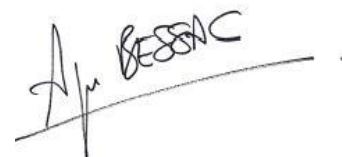
Je demande aux directeurs et directrices de :

- m'adresser par courriel le plan de continuité établi pour l'école

- mettre à l'ordre du jour du 1^{er} conseil d'école de l'année une présentation de ce plan de continuité à la communauté éducative.

Je tiens à rappeler que c'est par l'expertise de l'enseignement et la qualité des relations éducatives proposées au quotidien que nous donnons aux élèves les meilleures chances de progresser, d'aimer apprendre et de vivre ensemble harmonieusement. Cela renvoie à notre savoir-faire professionnel personnel mais également à notre capacité à mettre nos compétences en synergie avec celles des collègues dans des équipes actives, efficaces et solidaires. L'esprit d'équipe, la créativité et l'innovation, le respect, la bienveillance, la co-éducation avec les parents d'élèves et la collaboration avec les élus doivent être au cœur de toutes nos actions. Il nous faut relever le défi de la réussite pour tous : accompagner chaque élève et l'encourager à aller un peu plus loin, pour qu'il devienne un citoyen éclairé et autonome porteur des valeurs de la République.

L'équipe de circonscription sera à vos côtés pour vous accompagner dans cette tâche complexe et passionnante.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first name and the surname 'BESSAC' in all caps.

Agnès BESSAC, inspectrice de l'éducation nationale